

Image not found or type unknown



poser une toiture telescopique

Par **jose1318**, le **03/07/2009** à **01:25**

je souhaiterais poser une toiture telescopique de 19m de longueur x 4.20 de largeur, faite en aluminium et dotée de plaques de polycarbonate, sur un mur mitoyen, mon voisin ne s'y oppose pas et d'ailleurs il est prêt à me signer un document sous seing privé pour prouver son consentement en vue de mon projet, car je voudrais pouvoir y loger mon camping car pour hivernage, qu'elle sont les démarches administratives à faire, sachant qu'une toiture telescopique n'est normalement pas perçue comme toiture lourde et définitive, au dire des constructeurs de ce genre de toiture! que dit la loi
cordialement